

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 25 FEVRIER 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Jeudi Vingt-cinq du mois de Février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : M. José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Jocelyn CUIRASSIER – M. Christian THENARD – Mmes Nadia CELINI – Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – M. Julien BONDOT – Mme Michelle COUPPE De K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Jean-Pierre DAUBERTON – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mme Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES.

ETAIENT ABSENTS : M. Jean-Pierre DUPONT (excusé) – Mme Ghislaine GISORS – M. Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé) – Mmes Marie-Antoinette LOLLIA – Adrienne LAMASSE (excusée) – M. Solaire COCO (excusé) – Mmes Madlise BERTILI – Christiane GANE – Roberte MERI – Solange BARBIN – M. Cédric CORNET.

Madame Maguy THOMAR est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION CAP
EXCELLENCE AU SYNDICAT DE
VALORISATION DES DÉCHETS
(SYVADE) – MODIFICATION DES
STATUTS**

CM-2016-1S-DAJ-05

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat de Valorisation des Déchets (SYVADE) ;

Vu la délibération du Comité syndical du SYVADE en date du 8 janvier 2016 approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération CAP EXCELLENCE audit syndicat et la modification de ses statuts.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De voter favorablement pour l'adhésion de la communauté d'agglomération CAP EXCELLENCE au SYVADE.

Article 2 : De voter favorablement pour la modification des articles 1, 8 et 9 des statuts du SYVADE.

Article 3 : De notifier la présente délibération au SYVADE.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

07 MARS 2016

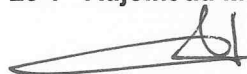
Et publication ou notification
le

08 MARS 2016

Fait et délibéré à Gosier, le 25 février 2016

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire
Le 1^{er} Adjoint au Maire



- José SEVERIEN -



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE AU SYNDICAT DE VALORISATION DES DÉCHETS (SYVADE) - MODIFICATION DES STATUTS

Date de transmission de l'acte : 07/03/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 07/03/2016

Numéro de l'acte : CM20161SDAJ05 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20160225-CM20161SDAJ05-DE

Date de décision : 25/02/2016

Acte transmis par : Harry BEAUBOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.7. Intercommunalité
5.7.1. Création, modifications des statuts, dissolution